



2018

# SCNC

SKILLS CANADA  
NATIONAL COMPETITION

# OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES  
DES MÉTIERS ET  
DES TECHNOLOGIES

  
**SkillsCompétences**  
Canada  
Edmonton2018

CONTEST DESCRIPTION / DESCRIPTION DE CONCOURS

# INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ELECTRICAL INSTALLATIONS

NIVEAU SECONDAIRE /  
SECONDARY



## Table des matières

<b>1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES .....</b>	<b>3</b>
<b>2. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>3. DESCRIPTION DU CONCOURS .....</b>	<b>4</b>
<b>4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>6. ÉVALUATION .....</b>	<b>7</b>
<b>7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS .....</b>	<b>8</b>
<b>8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....</b>	<b>8</b>
<b>9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....</b>	<b>9</b>

## **1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES**

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

<sup>1</sup>Calcul, <sup>2</sup>Communication orale, <sup>3</sup>Travail d'équipe, <sup>4</sup>Formation continue, <sup>5</sup>Lecture, <sup>6</sup>Rédaction, <sup>7</sup>Capacité de raisonnement, <sup>8</sup>Utilisation de documents, <sup>9</sup>Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

## **2. INTRODUCTION**

### **2.1 Description du domaine et des emplois connexes**

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction-fr/installations-electriques/>

### **2.2 But de l'épreuve**

Évaluer les aptitudes et les compétences des concurrents et des concurrentes pour l'installation du câblage électrique dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale et industrielle.

### **2.3 Duré du concours**

12 heures

## 2.4 Compétences et connaissances qui seront évaluées.

L'épreuve pourrait porter sur un, deux ou trois des éléments suivants, ou sur tous ceux-ci :

- Installation des systèmes de câblage et de commande pour un bâtiment résidentiel et un bâtiment commercial
- Installation des composantes d'un circuit de dérivation
- Installation d'appareils de chauffage et de leurs dispositifs de régulation
- Installation d'un circuit de commande de base d'un moteur
- Installation de dispositifs avertisseurs et de divers types de détecteurs

## 3. DESCRIPTION DU CONCOURS

### 3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D'AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve (dessins)	Janvier 2018

### 3.2 Tâches qui pourraient être exigées durant l'épreuve.

Les concurrents et les concurrentes doivent maîtriser les compétences techniques suivantes :

- Mesurer et reporter sur une surface de travail des dimensions à partir d'un plan et d'un devis à l'échelle selon un système de mesure métrique ou impérial;<sup>1,8</sup>
- Mesurer et marquer avec précision les endroits des sorties et percer des trous sur des tableaux de commande;<sup>1</sup>
- Installer de l'équipement électrique, du câblage, des conduits, des tubes et des canalisations;
- Mesurer et cintrer des tubes et des conduits; <sup>1</sup>
- Mesurer, scier, percer et ébarber des métaux et des matières plastiques; <sup>1</sup>
- Assembler des composants par vissage, agrafage et boulonnage;
- Relier des lignes et des appareils aux tableaux de commande et leurs composantes;<sup>7</sup>
- Câbler et raccorder des composants électriques;
- Identifier et marquer les conducteurs selon les plans et les devis;<sup>8</sup>
- Le cintrage des conduits PVC sera fait à l'aide d'un pistolet à air chaud de 120 volts/15 ampères.

Les concurrents et les concurrentes doivent maîtriser les éléments théoriques suivants :

- Lire, interpréter et exécuter des plans, des diagrammes, des croquis et des schémas conformément aux normes;<sup>8</sup>
- Lire, interpréter et exécuter les directives des fiches techniques des fabricants pour l'installation des composants électriques;<sup>8</sup>
- Connaître les matériaux électriques et les méthodes de travail en électricité de construction;
- Connaître les circuits électriques de base;
- Connaître les dispositifs et l'équipement électriques de base;
- Connaître les règles de santé et de sécurité au travail;<sup>7</sup>
- Connaître et mettre en pratique les exigences du code de l'électricité du Canada et respecter les exigences en matière d'installation du Code canadien de l'électricité en vigueur.<sup>5</sup>

*Compétences essentielles : <sup>1</sup>calcul; <sup>5</sup>lecture; <sup>7</sup>capacité de raisonnement ((pensée critique, résolution de problèmes, utilisation particulière de la mémoire), <sup>8</sup>utilisation de documents*

#### **4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE**

##### **4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada**

- Banc de travail
- Escabeau
- Accès à une prise de courant 120 volts, 15A (5-15R)
- Cintreuse manuelle EMT ½
- Foret à bois tarière 3/4" x 6"
- Perceuse sans fil, Impact Combo 20 V max
- Embout de tournevis, n° 2 x 6 po,
- Embout de tournevis, n° 1 x 6 po, Robertson

**Les concurrents et les concurrentes devront utiliser l'équipement et le matériel fournis par SCC. Tout autre matériel ou équipement sera retiré de l'aire du concours.**

#### 4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Matériel pour tracer et écrire : crayon, gomme à effacer, etc.
- Ruban à mesurer métrique (ou une combinaison de métrique/impérial SAE)
- Jeu de tournevis (carré, étoile et plat)
- Pincés d'électricien
- Équerre de menuisier
- Pincés coupantes (pincés à tranchant latéral)
- Couteau : pas de couteau universel, ni à lame rétractable; il doit avoir une lame fixe ou une lame qui se fixe en position ouverte.
- Pincés à bec effilé
- Marteau
- Clé à mâchoires mobiles (clé à molette)
- Ruban de tirage (« Fish tape »)
- Mèche à métal Unibit pour trou de  $\frac{7}{8}$  po ou jeu d'emporte-pièces manuelles pour débouchures de 1/2 po
- Tournevis taraudeur (6/32, 8/32 – 10/32)
- Scie à métaux manuelle
- Outil d'alésage de tube électrique métallique
- Pincés à dénuder
- Niveau à bulle d'air (Torpedo)
- Scie à cloison sèche
- Pincés à usages multiples
- Pincés réglables (pincés multiprises crantées)
- Jeu de forets à métaux
- Code canadien de l'électricité (la plus récente édition)

#### 4.3 Tenue vestimentaire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- Vêtements propres et soignés. Les vêtements déchirés ne seront pas tolérés.
- Le port de bijoux sur les mains et le visage est interdit de même que les bijoux non fixés.

## 5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

### 5.1 Atelier sur la sécurité

À leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à tout concurrent ou toute concurrente qui enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité et à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité – la durée de l'atelier n'aura aucune incidence sur le temps de participation du concurrent ou de la concurrente au concours.

### 5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- Casque de protection
- Lunettes de protection

### 5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Protection de l'ouïe
- Chaussures de sécurité approuvées CSA
- Gants de protection

## 6. ÉVALUATION

### 6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Fonctionnement	35
Installation des appareils et des composants	10
Mesures	15
Installation des câbles	10
Installation des tubes et des conduits	10
Raccordement des conducteurs aux appareils et à l'équipement	15
Respect des règlements de santé et de sécurité	5



## 7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Outils et matériel d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les concurrents et les concurrentes peuvent apporter d'autres outils en plus de ceux énumérés ci-dessus. Le cas échéant, ils doivent demander l'approbation, par courriel, à Skills/Compétences Canada.</li> <li>• Les concurrents et les concurrentes doivent obtenir l'approbation de la présidence avant de pouvoir apporter des outils.</li> <li>• Aucun autre matériel ou manuel n'est permis.</li> </ul>

## 8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### 8.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

### 8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le critère « Fonctionnement » sera déclarée la gagnante. Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le critère « Santé et sécurité » sera déclarée la gagnante. Si une troisième égalité survient, la personne ayant obtenu la plus haute note dans le critère « Mesures » sera la gagnante.

### 8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### 8.4 Règlement du concours

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.



## 9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Alberta	Chuck Zylla
Manitoba	Derrick Doyle
Ontario	Adam Hicks
Québec	Serge Guay
Nouvelle-Écosse	Edward Peters
Nouveau-Brunswick	Rick Mason
Colombie-Britannique	Norm Chamberlain
Terre-Neuve-et-Labrador	Randy Rice
Yukon	Aaron France
Saskatchewan - Présidence	Jay Vollet

Pour toute question ou préoccupation au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à [mariloul@skillscanada.com](mailto:mariloul@skillscanada.com).